

COMPTE RENDU
CONSEIL D'ADMINISTRATION APEL Notre Dame de Sion
Du lundi 6 Février 2017

Pour l'APEL Notre Dame de Sion :

Membres présents :

M. Comba, M. Girin, M. Majid, M. Messier, Mme Mutabazy, Mme Pradines, Mme Dentella, et Mme Zaouiri.

Membres excusés : Mme Balouma, Mme Bardoux, Mme Charbonneau, Mme Goubet.

Pour l'établissement: Mme Laurent-Dolène, excusée.

Début de séance 18h.

Les points suivants ont été abordés :

Point sur les projets : Kermesse, voyages

1) La fête du collège aura lieu le 16 Juin de 16h30 à 21h.

L'APEL souhaite s'investir autour de deux projets lors de cette fête : un projet « sécurité » et un projet « jeux ».

M. Messier et Comba vont prendre rendez-vous avec M. Longhi pour présenter le projet « sécurité » afin de confirmer sa faisabilité et déterminer les besoins en matériel et les contraintes à prendre en compte.

M. Majid va prendre contact avec Festijoux et la Maison des jeux afin d'avancer sur le projet « jeux ».

L'APEL organisera comme d'habitude une buvette avec pop corn et gâteaux.

Des questions seront à préciser, notamment l'organisation en cas d'intempéries, les besoins en tables et autres matériels et la nécessité de solliciter les parents d'élèves pour aider le jour de la fête.

2) Concernant les voyages, les enseignants de langue vivante ont montré leur intérêt pour un projet « vidéo », une réunion est à organiser après les vacances avec Mlle Savignat

Point sur le financement des projets : « tombola »

Pour l'année scolaire 2016/2017, l'APEL n'a pas pu finaliser de demande de subvention auprès de l'APEL départemental pour raison administrative.

Afin de financer les animations de la fête du collège de cette année, et les projets de voyage de l'année scolaire 2017/2018, l'APEL propose de vendre des tickets à gratter lors de la fête.

Plusieurs systèmes existent : soit tous les tickets sont gagnants, soit une partie seulement.

Ces tickets sont à commander auprès du site Initiatives.fr. Il est à noter qu'aucune avance de frais

n'est nécessaire et que les invendus peuvent être renvoyés.

Pour cette année, la proposition de l'APEL d'aide au financement des voyages par ce système n'a pas été retenue par les professeurs de langue, car un système équivalent est déjà utilisé pour les voyages

□ **Allègement des Cartables**

A noter que l'éducation Nationale et l'Enseignement Catholique souhaitent progresser vers l'acquisition de tablettes numériques pour les élèves des Collèges.

L'APEL mène une réflexion afin de favoriser l'allègement du cartable et réduire le gaspillage.

L'APPEL va faire un état des lieux sur les fournitures achetées mais non utilisées et sur le poids moyen des cartables à ce jour.

M. Messier, Mme Pradines et Mme Zaouiri souhaitent œuvrer conjointement avec l'établissement à ce sujet.

La séance est levée à 19h45.

Prochain Conseil d'administration de l'APEL
Lundi 6 Mars 2017 à 18h